

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 44 (1915) |
| Heft: | 10 |
| Rubrik: | Ma première leçon d'application |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les âmes ; c'est une belle Industrie, n'est-ce pas ? Mais, voici la *Gruyère* avec ses industries nombreuses, laissez-lui la parole.

— Je suis la Haute-Gruyère, et vous présente, comme mon amie de Guin, le lait condensé d'Epagny et un peu de bois de la parquerterie de La Tour et Neirivue. Ma chère ville de Gruyères vit des souvenirs d'un brillant passé et ses habitants reçoivent avec courtoisie les nombreux étrangers qui viennent visiter ce site charmant. Neirivue rebâti vous présente les produits de sa filature ; Lessoc, du beau marbre. Montbovon rivalise avec Hauterive pour l'usine électrique. Le tressage de la paille est encore bien en honneur chez nous. Depuis peu, les fines mains n'ont-elles pas appris la dentelle au fuseau ! Je m'arrête et donne la parole au val de Charmey. Goûtez l'excellent chocolat Cailler qui sort de Broc ; la Jagne, amie aussi du chocolat, sans doute, se laisse dompter et vient prêter sa force à l'importante fabrique. Partout vous voyez prospérer l'industrie hôtelière, à Charmey surtout. Donnez un petit souvenir à la Valsainte, monastère des Chartreux, près de Cerniat. J'ai deux bains renommés : Montbarry, près du Pâquier, et les Colombettes, près de Vuadens. De Bulle à La Roche, nombreuses sont les scieries. Les montagnes leur fournissent du beau bois et en abondance.

Revenons sur nos pas et près du tombeau du Père Canisius remercions Dieu des richesses qu'il a accordées à notre beau canton de Fribourg.

Que Dieu protège notre canton !

Travail de Cl. D.

Communiqué par J. B., insp.



MA PREMIÈRE LEÇON D'APPLICATION

On est pédagogue ou on ne l'est pas ! Si on l'est, on le reste, bon gré, mal gré ! Et « ces pédagogues dont on dit tant de mal ont du bon, non seulement quelquefois, mais souvent et, cela, même s'ils sont inspecteurs » !

Ayant été l'un et l'autre, point n'est besoin de vous dire que je suis demeuré très fidèle à ma profession et que, dans ma retraite, mon délassement favori est de lire notre cher *Bulletin*, de voir à l'œuvre les jeunes ; c'est très intéressant et très suggestif, et, souvent aussi, je me hâte de le dire, très réjouissant pour l'avenir de notre enseignement primaire. On fait, en général, beaucoup de besogne et de la bonne en matière d'instruction surtout, et même, en matière d'éducation, lorsque les parents marchent d'accord avec les autorités scolaires, ce qui, hélas ! demeure chez nous la grande pierre d'achoppement.

Ceci dit, permettez-moi de vous communiquer mes impressions sur l'article *Un premier discours*, extrait du *Manuel général* et communiqué par M. Page, pédagogue dans l'âme, et que j'estime beaucoup. Il possède le « feu sacré » et, ceci soit dit sans blesser sa modestie, que l'on me donne beaucoup de ces maîtres-là et, à l'encontre d'Archimède, je ne *soulèverai* pas, mais je *réformerai* le monde !

Henri Marion, si j'ai bonne mémoire, n'a-t-il pas dit : « On connaît la valeur de l'éducation quand les éducateurs seront parfaits. » Ayons le « feu sacré » et nous approcherons de l'idéal dans la mesure du possible.

Revenons à la question.

Je ne suis guère partisan de la manière de voir de l'inspecteur dont M. Page a cru utile de publier la séduisante correspondance.

Chers anciens collègues de l'inspection primaire dans le canton de Fribourg : *Pas trop de discours*, d'accord en cela avec l'Inspecteur correspondant du *Manuel général*, mais, « pas davantage non plus..., trop de leçons modèles » données par l'inspecteur ! J'aurai l'honneur de vous dire pourquoi dans la suite au prochain numéro.

Un ancien inspecteur.



Examens physiques des recrutables

Avant que nos jeunes gens aillent subir les examens du recrutement, il est utile de rappeler aux personnes qui sont chargées de préparer l'examen physique quelques idées générales à ce sujet.

Les exercices imposés doivent être exécutés dans les conditions suivantes :

a) SAUT EN LONGUEUR : Ce saut est à exécuter avec pose et élan facultatifs, sans tremplin. La place où le saut doit se faire sera clairement marquée ;

b) LE LEVER D'UN HALTÈRE DE 17 KG .: Cet ex. doit s'exécuter dans la position des jambes légèrement écartées. — Lever jusqu'au dessus de la tête et redescendre, 4 fois avec un bras, puis 4 fois avec l'autre, sans reposer l'haltère. Le lever avec élan ne compte pas.

c) LA COURSE DE VITESSE : 80 m. en ligne droite. Cet ex. doit s'exécuter sur un terrain horizontal.

Tous ces exercices doivent se faire avec chaussures ordinaires. Il est permis de faire enlever l'habit.

Ces exercices sont appréciés comme suit :

a) SAUT EN LONGUEUR :

| | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Note 5 pour un saut de moins de 2 m. | |
| » 4 | » de 2 à 2,50 m. |
| » 3 | » de 2,50 à 3 m. |
| » 2 | » de 3 à 3,50 m. |
| » 1 | » de 3,50 m. et plus. |